

RENTRÉE
2018/19
N°4

*Votre Maire,
Lisette Narducci
vous informe*

BONJOUR
les 2 & 3



C'est avec plaisir que je vous retrouve après ce bel été.

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances, et que ce temps de repos, certes un peu chaud, vous permettra d'être en pleine forme pour aborder cette rentrée scolaire.

D'ores et déjà, je souhaite pour nos enfants une année studieuse et pleine de réussite.

Je vous communique quelques informations utiles mises en place dès cette rentrée, que vous pouvez retrouver sur le site de la mairie de secteur :

www.marie-marseille2-3.com.



Mairie du 2^e Secteur - 2, place de la Major - 13002 Marseille
Tél. : 04 91 14 57 80 - www.mairie-marseille2-3.com

Le retour à la semaine scolaire de 4 jours.

Les horaires seront les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

La semaine sera accompagnée de nouveaux cadres de temps réservés aux :

- actions de soutien scolaire ;
- garderie le matin ;
- garderie et animation le soir.

(Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) du mardi et jeudi après-midi sont supprimés).

Nous avons donc décidé en Conseil Municipal de voter pour obtenir **l'élargissement des horaires d'accueil de 7h30 le matin jusqu'à 18h00 le soir**, et de réduire les coûts à la charge des parents (tarification en fonction des revenus).

Accueil du matin de 7h30 à 8h30

Animations méridiennes entre 11h30 et 13h30 pour les enfants dès le CP dans toutes les écoles 2 jours par semaine, animations gratuites.

Animations du soir 3 options :

- **de 16h30 à 18h00 : activités diverses** (coût pouvant aller de la gratuité à une participation selon les revenus des familles) ;
- **étude surveillée de 16h30 à 17h30** entièrement gratuite pour l'ensemble des familles ;
- **les « coups de pouce » de 16h30 à 17h30**, ce dispositif est particulièrement destiné aux enfants ayant des fragilités dans les apprentissages, et sera encadré par des enseignants, il est entièrement gratuit pour les familles.

Une nouveauté sur le net, le lancement d'un espace en ligne avec messagerie dédiée : Vous pouvez dès aujourd'hui inscrire vos enfants sur le site :

superminot@marseille.fr

« SUPERMINOT » est le nouvel espace en ligne destiné à faciliter le quotidien des familles.

Au sein de cet espace, vous pourrez effectuer de nombreuses démarches en ligne pour vos enfants.



Comme annoncé par le Ministre de l'éducation Monsieur BLANQUER, le **dédoublé des classes** sera opérationnel dès cette rentrée, pour les CP et les CE1. Nos écoles sont particulièrement concernées puisque les 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements sont dans le **Réseau d'Education Prioritaire (REP)**.

Enfin pour les élèves ayant recours aux transports nous avons voté en Conseil de Métropole, **la création d'un Pass transport métropolitain** (plus d'infos www.transports-scolaires.ampmetropole.fr).

Je vous annonce également que le retour à la semaine scolaire des 4 jours nous permet l'ouverture de nos Centres Aérés tous les mercredis et tous les jours pendant les vacances scolaires :

CAL de Fonscolombes : 04 91 84 73 80

CAL des Carmes : 04 91 56 18 65

CAL de St Mauront : 04 91 50 89 32



Très bonne rentrée à tous
Lisette Narducci

*Votre Maire
et Conseillère Départementale*



Mairie du 2^e Secteur - 2, place de la Major - 13002 Marseille
Tél. : 04 91 14 57 80 - www.mairie-marseille2-3.com